

amchettorah



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham , Azríel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile

Résumé de la Paracha

La Parachat Chémot, première Paracha du second livre de la Torah qui porte son nom, nous plonge dans l'amertume de l'exil que subissent les bné-Israël. Effectivement, après la mort de Yossef, peu de temps suffit aux Egyptiens pour oublier les bienfaits que leur ont apportés les enfants de Yaakov. Ainsi, Pharaon prend la décision de faire subir au peuple hébreu l'oppression et le labeur de l'esclavage. Bien que l'oppression est grande, les bné-Israël ne cessent de se multiplier au point de devenir une gêne aux yeux du roi d'Egypte. Du coup, Pharaon ordonne aux sages-femmes des hébreux d'assassiner tous les mâles nouveaux nés, ce que, ces femmes refusent évidemment de faire. Dès lors Pharaon ordonne à son peuple de tuer lui-même tous mâles à naître, en les jetant dans le Nil. C'est suite à cela que la Torah raconte comment Yohéved, mère de Moshé Rabbénou, sauve son fils de ce massacre en le déposant dans le Nil. Deux miracles se produisent : non seulement Moshé survit, mais il est accueilli dans la maison même de Pharaon, auteur du décret de mort des mâles. C'est par la suite que l'enfant grandit et ressent la souffrance du peuple hébreu au point de tuer un égyptien pour sauver un de ses frères de la mort, ce qui contraint Moshé à fuir l'Egypte. Moshé se rend alors à Midiane, où Yitro, qui en est le grand prête, lui accorde sa fille Tsipora pour épouse. Peu de temps après cela, Hakadoch Baroukh Hou s'adresse à Moshé pour lui ordonner d'aller libérer son peuple dont la plainte est arrivée jusqu'à Lui. Moshé, accompagné d'Aaron, son frère, se rend au palais du roi pour lui demander de libérer le peuple hébreu. Pharaon s'entête, refusant de libérer le peuple, il promulgue au contraire des décrets plus sévères à leur encontre.

Dans le chapitre 1 de Chémot, la Torah dit :

א/ וְאֵלֶה ,שְׁמוֹת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל ,הַבָּאִים ,מִצְרַיְמָה :אֵת יַעֲקֹב ,אִישׁ וּבֵיתוֹ בָּאוּ

1/Voici les noms des fils d'Israël, venus en Égypte; ils y accompagnèrent Jacob, chacun avec sa famille:

ב/ רָאוּבֶן שָׁמָעוֹן ,לֵוִי וִיהוּדָה

2/ Réouven, Chimone, Lévi et Yéhouda.

ג/ יִשַּׂשׁכָר זְבוּלֵן, וּבִנְיָמִן

3/ Yissakhar, Zévouloune et Binyamine.

ָד/ דָּן וְנַפְתָּלִי ,גָּד וְאָשֵׁר

4/Dan, Naftali, Gad et Acher.

ָּרִיוֹסֶף, וֹיִהִי ,כָּל-נָפָשׁ יֹצָאֵי יֵרֶךּ-יַעֲקֹב--שְׁבְעִים נָפָשׁ יִצְאֵי יִרֶדְ-יַעֲקֹב--שְׁבְעִים נָפָשׁ

5/ Toutes les personnes composant la lignée de Jacob étaient au nombre de soixante-dix.

Versets De la Paracha

Cette introduction du deuxième livre de la Torah reprend la conclusion du précédent en résumant les derniers faits importants: Yaakov et ses fils sont descendus s'installer en Égypte et y sont morts. Cette attitude narrative pourrait se justifier dans l'écriture d'un livre d'histoire dont la parution en plusieurs tomes serait espacée. L'auteur juge alors souvent utile de reprendre les points importants du récit afin de rafraichir la mémoire du lecteur. Nous ne sommes clairement pas dans cette configuration dans la mesure où la Torah est une science traduisant la volonté du Maître du monde. Plus encore, le récit n'est pas espacé dans le temps mais dicté à Moshé par la bouche de Dieu. Il ne s'agit pas d'une histoire mais bien de secrets profonds cachés dans le fil historique dépeint par la vie des hébreux. Faire un rapport n'a aucun sens dans ce contexte. La plus importante des mitsvot est l'étude de la Torah et elle réclame par ailleurs de réviser sans cesse. Un rappel dans le texte d'origine est non seulement superflue mais va à contre-sens de la démarche requise. Une conclusion évidente ressort de ces remarques : l'entame du livre de

Chémot n'est en rien une reprise de la fin de Béréchit. Il nous faut maintenant comprendre le contenu de ce passage dans son sens réel.

Commençons par soulever une remarque. La Torah cite ici les noms des fils de Yaakov descendus accompagner leur père en Égypte. Nos sages enseignent¹: «D'après la délivrance d'Israël, ils sont ici mentionnés : "רָאוּבֶן -Réouven " (signifiant "voyez mon fils") en rapport avec le verset² (parlant de la délivrance) "ויאמר יהוה , ראה ראיתי את-עניעמי Hachem poursuivit: "J'ai vu, j'ai vu l'humiliation de mon peuple qui est en Égypte " (le peuple étant appelé à plusieurs reprises par Hachem comme son fils, le Maître du monde a alors bien "vu son fils "en rapport avec le nom de Réouven). " יַשְׁמְעוֹן -Chimone" (dont la racine signifie entendre) renvoie au verset³ : " וַיִּשְׁמַע אֱלֹהִים, אֶת-נַאֲקָתָם Dieu entendit leurs soupirs". " לֵיִי - Lévi " (dont la traduction connote l'idée de s'associer) fait référence à l'association d'Hachem dans les souffrances du peuple comme en atteste le lieu où

Il se manifeste à Moshé⁴: " קּמְנֶה הַסְּנֶה - au milieu d'un buisson" (décrit comme étant remplie de ronces et d'épines pour témoigner de la souffrance de la présence divine)... ». Le Midrach détaille ensuite chacun des noms des tributs pour marquer son rapport avec la délivrance des bné-Israël.

Il est intéressant de se rendre compte que les explications du Midrach révèlent une réalité futur contenue dans ces noms, alors que le texte de la Torah semble faire l'exacte opposé. Comme nous avons pu le voir à la lecture des parachyot précédentes, les noms accordés aux personnages en question sont choisis pour d'autres motifs que ceux présentés par le Midrach. Pour nous borner au trois personnages que nous avons apportés dans le texte précédent, la Torah rapporte à leur sujet⁵:

לב/ וַתַּהַר לֵאָה וַתֵּלֶד בֵּוּ, וַתִּקְרָא שְׁמוֹ רְאוּבֵן: כִּי אָמְרָה, כִּי-רָאַה יָהוָה בָּעַנִיִי--כִּי עַתָּה, יֵאַהָבַנִי אִישִׁי

32/Léa conçut et enfanta un fils. Elle le nomma Réouven "parce que, dit elle, Hachem a vu mon humiliation, de sorte qu'à présent mon époux m'aimera."

לג/ וַתַּהַר עוֹד, וַתֵּלֶד בֵּן, וַתֹּאמֶר כִּי-שָׁמַע יְהוָה כִּי-שְׂנוּאָה אָנֹכִי, וַיַּתַּן-לִי גַּם-אַת-זַה; וַתִּקרַא שָׁמוֹ, שׁמַעוֹן

33/Elle conçut de nouveau et enfanta un fils. Elle dit: "Parce qu'Hachem a entendu que j'étais dédaignée, il m'a accordé aussi celui là." Et elle l'appela Chimone.

לד/ וַתַּהַר עוֹד, וַתֵּלֶד בֵּן, וַתֹּאמֶר עַתָּה הַפַּעַם יִלְּוָה אִישִׁי לד/ וַתַּהַר עוֹד, וַתֵּלֶד בֵּן, וַתֹּאמֶר עַלּ-בַּן קָרָא-שְׁמוֹ, לַוִי אַלִי, כִּי-יָלַדְתִּי לוֹ שְׁלֹשָׁה בָּנִים; עַל-בַּן קָרָא-שְׁמוֹ, לַוִי 34/Elle conçut de nouveau et enfanta un fils. Elle dit: "Ah! désormais mon époux me sera attaché, puisque je lui ai donné trois fils." C'est pourquoi on l'appela Lévi.

Nous voyons clairement le décalage entre l'explication fournie par Léa et celle du Midrach. Cela ne constitue pas une contradiction pour autant et ce pour deux raisons. D'une part parce que nous avons vu à plusieurs reprises que nos ancêtres disposaient de beaucoup de connaissances sur le futur et agissaient en fonction sans pour autant que le texte ne le révèle explicitement. Seule l'étude approfondie permet la mise en évidence des insinuations

¹ Chémot Rabba, Chapitre 1, paragraphe 5.

² Chémot, chapitre 3, verset 7.

³ Chémot, chapitre 2, verset 24.

⁴ Chémot, chapitre 3, verset 2.

⁵ Béréchit, chapitre 29.

dissimulées entre les lignes. D'autre part, parce que nous savons que le choix d'un nom est le fruit de l'inspiration divine dont la profondeur nous échappe. Il n'y a donc rien d'étonnant à découvrir d'autres intentions que celles des parents dans le choix du nom d'un enfant. Toutefois, notre Paracha attire l'attention sur cette double dimension enfouie dans les noms des fils de Yaakov et témoigne en quelque sort d'un renouveau placer sur leur appellation. La Torah vient répéter les patronymes de douze frères pour en énoncer un sens nouveau comme si la situation avait changé au cœur même du prénom pour le conduire à révéler une seconde nature plus adaptée.

Un détail attire d'ailleurs notre attention et nous sommes surpris de ne pas voir **Rachi** le soulever comme il le fait traditionnellement. Pour mieux comprendre prenons un exemple concret. La Torah rapporte⁶:

וְאֵלֶּה, הַמִּשְׁפָּטִים, אֲשֶׁר תָּשִּׂים, לְפְנֵיהֶם Et voici les statuts que tu leur exposeras.

Rachi⁷ rapporte alors : « Partout où il est écrit : " א הֹצֶׁ - élè " (voici), le texte implique une rupture avec ce qui précède. Et lorsqu'il est écrit : « הַּצְּלֶּ véélè (et voici), il implique un ajout à ce qui précède. De même que ce qui précède notre verset a été proclamé au Sinaï, de même " celles-ci " (à savoir les lois qui seront énoncées à la suite) ontelles été proclamées au Sinaï. Et pourquoi les lois civiles font-elles immédiatement suite à celles relatives à l'autel? Pour te dire que tu devras installer le Sanhèdrin près du sanctuaire. »

Ce principe cité par **Rachi** est très connu et s'applique à tous les textes de la Torah écrite. La Parachat Chémot commence justement par le mot « אַלָּה - véélè (et voici) » signifiant qu'il s'agit ici d'un ajout à ce qui précède rejoignant notre propos sur la nature des noms cités dans ce passage. La répétition de ces noms vient en quelques sortes leur affecter une nouvelle nature qui bien qu'inscrite en filigrane ne filtrait pas à l'extérieur jusqu'ici.

Quel est le changement opéré à ce niveau pour que la Torah vienne insister dessus ?

Commençons par aborder le premier commentaire de Rachi sur notre Paracha: « Et ceux-ci sont les noms des fils d'Israël: Le texte les a certes déjà comptés de leur vivant en indiquant leurs noms⁸. Il les compte cependant à nouveau après leur mort pour marquer combien Hachem leur est attaché⁹. Car ils sont comparés aux étoiles, qu'Hachem fait sortir et rentrer en les comptant et en les appelant par leurs noms, ainsi qu'il est écrit¹⁰: "Il fait sortir leur légion céleste en les comptant, Il les appelle toutes par leur nom [...] aucune n'est manquante "».

Nous sommes naturellement surpris de trouver ici cette corrélation entre les hébreux et les étoiles. En apparence, **Rachi** traite du sens semble et se heurte à la problématique que nous avons abordé, celle de la répétition inutile. Mais dans sa réponse, le maître cache une autre réponse bien plus profonde et passionnante.

Nos sages enseignent¹¹: « Rabbi 'Akiva a dit: il y a une créature au milieu du ciel et son nom est Israël. Sur son front se trouve gravé le mot Israël et il proclame: "Bénissez Hachem qui est béni" et tous les princes célestes répondent: "Béni Hachem qui est béni à jamais"».

Il existe donc une notion du peuple d'Israël incarnée dans le ciel. Sur cette base, le **Zohar**¹² aborde le premier verset de Chémot sous une lecture plus profonde. Le texte parle « des noms des enfants d'Israël venu avec Yaakov ». Les deux patronymes de Yaakov sont utilisés dans la même phrase sans mettre en avant de raison de les distinguer. C'est alors que le **Zohar** nous révèle que le nom Israël ne fait pas renvoi à notre ancêtre mais justement à cette créature céleste appelée Israël. Cela fait référence à la promesse qu'Hachem a fait à Yaakov avant de descendre en Égypte¹³:

אָנֹכִי, אֵרֵד עִמְּךּ מִצְרַיְמָה, וְאָנֹכִי, אַעַלְדּ גַם-עָלֹה; וְיוֹסֵף, יַשִּׁית יָדוֹ עַל-עֵינֵיךָ

Moi-même, je descendrai avec toi en Égypte;

⁶ Chémot, chapitre 21, verset 1.

⁷ Sur ce verset.

⁸ Béréchit, chapitre 46, versets 8 à 27.

⁹ Midrach Tan'houma Chémot, chapitre 2.

¹⁰ Yécha'ya, chapitre 40, verset 26.

¹¹ Sefer Hékhalot.

¹² Chémot, page 4b.

¹³ Béréchit, chapitre 46, verset 4.

moi-même aussi je t'en ferai remonter; et c'est Yossef qui te fermera les yeux."

Sur cette base, les sages déduisent que la présence divine a accompagné les hébreux dans leur exil comme nous l'avions évoqué plus haut. Le **Zohar** explique ici au nom de Rabbi Chimone, que la Chékhina n'est pas descendue seule car cela n'aurait pas été convenable vis-à-vis d'un roi. C'est pour cela, qu'elle était accompagnée de cette créature céleste appelée Israël. C'est ensuite que le Zohar précise que cette descente de la présence divine s'est faite entourée de 600 000 anges. Cela est d'ailleurs insinué par la suite de la Torah. Lorsque nous analysons le verset précédent, nous y trouvons la promesse de descendre en Égypte accompagné de la Chékhina, mais également celle d'en sortir. Lors de la libération finale, non seulement le peuple juif mais également la présence divine accompagnée de ses légions, sortent simultanément. Cette assertion est appuvée sur le verset dénombrant le nombre de bné-Israël sortis d'exil¹⁴:

וַיִּסְעוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל מֵרַעְמְסֵס, סֻכּּתָה,**בְּשֵׁשׁ**-מֵאוֹת אָלֶף רַגְלִי הַגָּבַרִים, לָבֵד מִשַּף

Les enfants d'Israël partirent de Ramsès, dans la direction de Soukot; **environ** six cent mille voyageurs, hommes faits, sans compter les enfants.

Littéralement le mot en gras signifie « comme six cent mille... ». D'après le sens simple, cette formulation vient connoter une approximation car le nombre n'est pas exacte. Le sens profond vient en parallèle à cela nous révéler l'explication précise de ce mot. Si la Torah exprime l'idée qu'il est sorti « comme six cent mille » cela vient nécessairement souligner l'idée d'une comparaison. Deux sorties se font simultanément, celle des six cent milles hébreux et une seconde qui est « comme » la première en ce sens où les six cent mille anges descendus en exil quittent également l'Égypte.

Il n'y a alors plus rien d'étonnant de trouver à la suite des versets¹⁵ :

וְיְהִי, מִקֵּץ שְׁלֹשִׁים שָׁנָה, וְאַרְבַּע מֵאוֹת, שָׁנָה; וַיְהִי, בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַזָּה, יָצָאוּ **כָּל-צִבְּאוֹת יִהוַה**, מֵאֵרֵץ מִצְרֵים

Et ce fut au bout de quatre cent trente ans, précisément le même jour, que toutes les légions d'Hachem sortirent du pays d'Égypte.

Pourquoi parle-t-on de légions dans cette description? Justement pour en revenir aux propos de **Rachi** sur l'entame de notre Paracha comparant les bné-Israël aux étoiles du ciel (qualifiant les anges, les fameuses légions célestes). Car précisément au début de l'exil se sont adjoints à nous les anges du service divin, et à notre libération, ils ont pu fuir l'Égypte.

Allons plus en avant. Nous nous doutons bien que les nombres ne sont pas anodins et que la présence d'une quantité d'anges équivalente à celle des hébreux a une raison précise. **Rabbénou Yéhouda Ha'hassid**¹⁶ apporte une explication passionnante. Comme nous le montre le dernier verset, la Torah décompte 430 années d'exil. Dans les faits, il n'en avait pas été annoncé autant à Avraham comme l'indique le verset¹⁷:

וַיֹּאמֶר לְאַבְרָם, יָדֹעַ תַּדַע כִּי-גֵר יִהְיֶה זַרְעַךְּ בְּאֶרֶץ לֹא לָהֶם, וַעַבָדוּם, וְעָנוּ אֹתָם--אַרַבַּע מֵאוֹת, שָׁנָה

Dieu dit à Avram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans

Cet écart est expliqué par Rachi¹⁸: « Il s'est écoulé, entre la naissance d'Yitshak et maintenant, quatre cents ans. C'est à partir du jour où Avraham aurait une postérité que devait s'accomplir la promesse: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère". Et trente ans ont passé entre cette annonce, faite lors de l'alliance entre les bêtes découpées, et la naissance d'Yitshak».

Nos sages expliquent alors que le décompte des années d'exil a été entamé en même temps que la naissance d'Yitshak pour atteindre un total de 400 bien que les hébreux ne resteront à proprement parler que

¹⁴ Chémot, chapitre 12, verset 37.

¹⁵ Verset 41.

¹⁶ Dans son livre Pirouché Rabbénou Yéhouda Ha'hassid, Parachat Lékh Lékha, paragraphe 6.

¹⁷ Béréchit, chapitre 15, verset 13.

¹⁸ Chémot, chapitre 12, verset 40.

210 ans en Égypte. Cette idée très souvent étudiée amène les sages à de nombreux commentaires devant justifier ce calcul. Dans les faits, la naissance d'Yitshak a lieu alors que l'exil n'a pas commencé. Pourquoi alors compter ces années comme partie intégrante de la période annoncée à Avraham?

La réponse se trouve précisément dans ce que nous évoquons au nom du Zohar. L'exil des hébreux était accompagné de celui des anges tout aussi nombreux également sous la bannière d'Israël puisqu'il s'agit de cette créature céleste dont nous parlions. Rabbénou Yéhouda Ha'hassid dévoile ainsi qu'à l'annonce de l'exil déjà, le Maître du monde a envoyé ces anges en terre d'Égypte pour que débute le compte à rebours de la libération. Dès lors, ils ont commencé à subir la souffrance à notre place (dans une version spirituelle en ce sens où ils étaient engouffrés dans les forces du mal) permettant d'amorcer notre délivrance 210 « seulement » après que Yaakov soit arrivé en Égypte.

Deux problèmes majeurs ressortent de notre développement et semblent frontalement le contredire. Lors du récit de la sortie d'Égypte que nous racontons la nuit de Pessa'h, la Haggada précise qu'Hachem nous a libéré sans l'entremise d'aucun ange. Ce détail est commenté par le Arizal comme une information sur la puissance des forces négatives qui régnait dans le pays. L'intensité du mal qui ronge l'Égypte est telle qu'aucun ange ne peut y pénétrer et en ressortir tant il tomberait sous les griffes de l'impureté sans jamais pouvoir s'en extirper. Comment comprendre alors les commentaires que nous venons d'exposer sur la présence de 600 000 anges en exil ?

Un deuxième point bien plus surprenant intervient. Nos sages rapportent¹⁹: «Lorsque Moshé est monté dans le ciel, les anges ont dit devant Hakadoch Baroukh Hou: Maître du monde, que fait le fils d'une femme (d'une humaine) parmi nous? Il leur répond: il est venu prendre la Torah. Ils ont alors demandé: Cette (Torah) précieuse qui a été cachée 974 générations avant la création du monde, Tu souhaites la donner à un être de chair et de sang? Qu'est donc l'homme,

19 Traité Chabbat, page 88b.

que tu penses à lui? Le fils d'Adam, que tu le protèges? Eternel, notre Seigneur! Que ton nom est glorieux par toute la terre! car tu as répandu ta majesté sur les cieux²⁰. Hakadoch Baroukh Hou dit à Moshé : "Réponds leur". Il a dit devant Lui : Maître du monde, je crains qu'ils me brûlent avec le souffle de leur bouche. Hachem lui dit : Saisis Mon Trône de gloire et "Répond leur". Il dit alors : Maître du monde, la Torah que Tu veux me donner, qu'est-il écrit dedans? "Je suis Hachem ton Dieu qui t'a fait sortir de la terre d'Égypte ". Il leur dit alors : " Êtes-vous descendus en Égypte ? Avez-vous été asservis par Pharaon? Pourquoi alors la Torah serait-elle votre? Qu'y a-t-il encore écrit dedans? "Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier". En parlant aux anges il dit : Y a-t-il des travaux que vous fassiez nécessitant d'être arrêter (le Chabbat) ? Qu'y a-til encore écrit dedans? "Tu ne tueras point, Tu ne commettras pas l'adultère, Tu ne voleras point ". En parlant aux anges il dit : Y a-t-il de la jalousie entre vous? Le mauvais penchant est-il présent? Immédiatement, ils ont reconnu (ses arguments) auprès d'Hakadoch Baroukh Hou comme il est dit²¹: " Eternel, notre Seigneur! Que ton nom est glorieux par toute la terre!" mais cette fois, la phrase ne se poursuit pas comme précédemment et occulte les mots " car tu as répandu ta majesté sur les cieux "».

Le premier argument de Moshé pour démontrer que la Torah ne concerne pas les anges est d'affirmer qu'ils n'ont pas subit les souffrances de l'exil. Au vu de notre exposé, ceci est parfaitement faux, ils l'ont connu et même plus longtemps que nous. Pourquoi ces derniers ne le contredisent-ils pas? L'argument est facilement réfutable et pourtant les anges l'acceptent?

Une merveilleuse réponse découle des propos du **No'am Élimelekh**²². Le maître s'interroge sur la même question que le **Zohar** concernant le verset qui distingue Israël et Yaakov. La réponse qu'il fourni nous permet de mieux saisir les propos du **Zohar** et de comprendre la double connotation des noms des douze frères que nous évoquions : « *Toutes les âmes créées doivent être reliées en haut dans le monde*

²⁰ Ces deux dernières phrases sont tirées du Téhilim 8.

²¹ À la fin du même Téhilim sus-mentionné.

²² Sur notre Paracha.

suprême ainsi qu'en bas dans le monde inférieur, car toute création d'une âme humaine engendre l'apparition d'un monde en haut afin de lier le haut et le bas. La raison de cette disposition est de permettre la montée de tous les efforts, les études et les prières depuis le bas vers le haut par l'entremise de la jonction avec le ciel. De même, le ciel doit être relié à la terre sans quoi l'âme céleste et spirituelle ne pourrait pas agir dans ce monde. C'est pourquoi il lui faut un lien dans le monde qui est assuré par la Torah écrite s'inscrivant dans la dimension du monde suprême, s'unissant avec la Torah orale dont la racine se plante dans le monde terrestre. Cela nous fourni la raison des noms des frères disposant d'une double connotation symbolisant le lien entre les deux mondes. La Torah écrit alors que Réouven est conséquent au fait " qu'Hachem a vu la misère des hébreux " et parallèlement ce nom signifie les propos de Léa "Voyez mon fils..." car dans ce monde nous voyons une différence entre Israël et le reste des nations mais dans le monde céleste. les nations n'ont aucune emprise et Israël ne dispose d'aucun moyen de se distinguer. C'est par l'entremise de ce nom terrestre (reliant le ciel et la terre) que le Israël céleste se distingue... » Le maître explique à la suite la différence entre les deux noms de Yaakov. Le troisième patriarche est justement l'homme ayant mis en place l'osmose des deux dimensions et doit alors présenter les deux natures, une première nommée Yaakov afférente à la terre (Yaakov connote le talon qualifiant la partie inférieure) et une deuxième appelée Israël qui incarne cette créature céleste à laquelle nous sommes reliés. Chaque sphère est l'écho de l'autre mettant en place l'existence de deux niveaux pour chez chaque personnage cités par nos versets. Il y a le Réouven terrestre dont le nom est expliqué par Léa et le Réouven céleste présenté dans notre passage au travers d'une nature céleste attrayant à la délivrance. Il en va de même pour tous les noms à la suite.

Il apparaît alors que le peuple juif englobe deux natures une terrestre et une autre céleste. Arrêtonsnous sur la dimension céleste. À quoi correspondelle concrètement ?

Il s'agit en fait d'une notion que nous avons déjà évoqué²³ et sur laquelle nous revenons pour

23 Voir Dvar Torah Parachat Vayichla'h, année 5780.

l'approfondir. Le **Agra Dékalah**²⁴ introduit la notion des « néchamot chébagouf ». Nos maîtres expliquent que depuis la création du monde, l'ensemble des néchamot est déjà mis en place dans une sphère céleste appelée le « gouf » littéralement, « le corps ». Ces dernières y restent jusqu'à ce qu'Hachem leur accorde le droit de descendre sur terre pour investir un corps humain et y accomplir les mitsvot. Seulement, nous comprenons rapidement que certaines néchamot n'étants pas encore descendues, leur état semble bien trop passif. C'est pourquoi le Arizal dévoile que le temps où ces âmes restent en haut, elles ne sont pas pour autant inactives. Elles servent Hachem sous la forme d'anges « comme un des membres de l'armée céleste » pour citer ses propos.

À titre d'exemple, le maître cite le cas d'Éliyahou Hanavi, sur qui il est écrit²⁵ : « Éliyahou le Tichbi, un de ceux qui s'étaient établis en Guil'ad, dit à A'hav: "Par le Dieu vivant, divinité d'Israël, devant lequel je me suis tenu! Il n'y aura, ces années-ci, ni pluie ni rosée, si ce n'est à mon commandement." »

Les mots en gras sont une allusion au fait qu'avant d'apparaître dans le monde, Éliyahou en tant que néchama, se tenait dans le ciel et servait déjà Hachem. Pour aller plus loin sur le cas d'Éliyahou, le 'Hida²⁶ cite un Yalkout Réouvéni. Lors de la création du monde, nos sages rapportent la polémique qui s'est tenue dans le ciel quant à savoir s'il fallait ou pas faire apparaitre la race humaine dans le monde. Certains anges s'y opposaient et d'autres ont accepté cette idée. Parmi eux se trouvait l'ange Éliyahou. Lorsqu'Hachem suggère la création d'Adam, Éliyahou lui répond : « Si c'est bien à Tes yeux, ne serait-ce pas à fortiori bon aux miens? » Éliyahou s'accorde tellement avec le projet, qu'il demande au Créateur le droit de pouvoir descendre sur terre afin d'accompagner les humains et les aider. Après un certain temps, il obtient le droit de descendre et se charge de convaincre le monde de croire en Hachem. En remontant dans le ciel, Hachem lui dit : « Tu seras le garant éternel de mes enfants ». Yaakov sachant le rôle qu'Hachem avait attribué à Éliyahou, le charge d'annoncer la délivrance de ses

²⁴ Sur Parachat Vayichla'h.

²⁵ Malakhim 1, chapitre 17, verset 1.

^{26 &#}x27;Homat Anokh, sur Malakhim 1, chapitre 17, verset 1.

enfants.

Nous voyons donc qu'avant même d'apparaître sur terre, Éliyahou se tenait dans le ciel et se présentait comme un ange au service d'Hachem. Sur cette base le **Agra Dékalah** avance l'idée suivante. Il existe deux catégories d'ange. D'une part, les anges classiques, plus communément connus sous le nom de « מלאכי אלהים – les anges de Dieu » et d'autre part, les âmes n'étant pas encore incarnées qui se manifestent sous l'expression d'anges. Il faut comprendre que cette idée s'applique également après le retrait de ce monde, comme en attestent les nombreux endroits où nos sages témoignent que nos ancêtres prient pour nous, qu'ils interviennent en notre faveur.

Nous comprenons de là que la dimension céleste d'Israël, celle qui trône au centre des cieux parmi les anges n'est autre que l'ensemble des âmes présentent dans le ciel. Bien avant de venir dans ce monde, elles servent déjà le Maître du monde et ce travail se poursuit après la mort. S'il est difficile de pouvoir évoquer le travail fourni par les néchamot avant leur venue sur terre, nous disposons d'informations sur ce qu'elles font dans le Gan Éden, après être passé dans notre monde.

Ra 'Haïm Vital²⁷ développe une réponse basée sur la notion de Séfirot dont l'ordre décroissant est : Kéter, 'Hokhma, Bina, 'Hessed, Guévoura, Tiféret, Netsa'h, Hod, Yessof et Malkhout. Les dix Séfirot sont réparties en deux groupes, les trois premières et les sept suivantes. Nous existons dans ce monde pour une période de six mille ans pour entrer dans le septième millénaire du repos Chabbatique. L'ensemble de ce temps est encadré par les sept dernières Séfirot. Il s'agit ici d'évoquer la notion d u Tikoun, de la réparation que nous devons accomplir suite aux « défauts » existants dans les Séfirot. Les trois premières Séfirot sont bien plus élevées encore que les sept suivantes mais malgré tout, elles demeurent atteintes d'une légère faiblesse qu'il convient de réparer également.

Se pose alors la question du moment où interviendra cette réparation dans la mesure où nous existons dans cette dimension que pour les sept millénaires dont nous parlions, encadrés par les sept dernières Séfirot. Comment pourrions-nous intervenir sur les trois premières ? Justement après cette vie, lorsque nous rejoignons le Gan Eden, nous poursuivons notre travail de réparation dans une dimension supérieure et abordons les sphères auxquelles nous n'avions pas accès de notre vivant. Il s'agira par contre cette fois d'un service différent de celui que nous connaissons tant notre proximité avec Hachem sera amplifiée.

Nous pouvons maintenant revenir à nos contradictions concernants les anges présents en exil. Nous l'aurons compris, ces anges ne sont autres que les âmes du peuple juif descendues sur terre pour partager les souffrances avec les vivants et accélérer notre libération. Il ne convient alors qu'aux bné-Israël de se revendiquer de la sortie d'Égypte et l'argument de Moshé prend tout son sens. De même, les propos du Arizal sur l'incapacité des anges d'entrer en Égypte à cette période de l'histoire tant l'impureté était marquée, ne contredisent pas l'explication du Zohar. Nous sommes les anges dont parlent nos maîtres et nous exprimons le niveau suprême de rapprochement avec Hachem méritant exclusivement de porter le joug de la Torah et des mitsvot.

Puissions-nous apprécier à sa juste valeur, la chance dont nous sommes gratifiés pour intensifier nos efforts et nous rapprocher plus encore d'Hakadoch Baroukh Hou.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

Pour dédicacer ce dvar torah léélouï nichmat, ou pour la santé et la hatsala'ha d'un proche, contactez-nous par mail : yamcheltorah@gmail.com

²⁷ Hakdama du Cha'ar Roua'h Hakodech, Drouch 3.